



FLASH DÉMO

1 | Mars 2012

Réf. 11/ML/258

QUELLE POPULATION DU PAYS DE BREST EN 2040 ?

■ Projections ne sont pas prévisions

Les résultats des projections démographiques présentés dans ce document ne permettent pas de connaître avec certitude la population du Pays de Brest ou de Brest métropole océane en 2020 ou en 2040. Néanmoins ils apportent un éclairage sur les futurs envisageables en tenant compte des tendances lourdes de la démographie actuelle et de l'inertie des mécanismes qui sous tendent son évolution.

Les projections de population ou de ménages réalisées par l'Insee à partir du modèle «Omphale» reposent sur une prolongation des tendances constatées dans les années passées.

Ce sont bien des projections en ce qu'elles poursuivent une courbe. Leur objectif est de permettre une réflexion sur les perspectives, mais il ne s'agit pas de la description d'un futur certain.

Une prévision devrait s'appuyer sur les objectifs des politiques publiques à l'oeuvre pour influencer ou modifier le réel.

■ En 2040, le Pays de Brest compterait entre 421 000 et 477 000 habitants selon les projections de populations réalisées par l'Insee en 2010.

Selon le scénario utilisé, la population du Pays de Brest varie sensiblement. Cet écart s'accroît à partir de 2020 où les différentes hypothèses retenues influent particulièrement sur les résultats.

Dans ces différents scénarios, les soldes naturels et migratoires évoluent sensiblement.

Actuellement, le solde naturel du Pays de Brest (écart entre le nombre de naissances et celui des décès) est excédentaire de près de 1 300 personnes par an.

Dans le scénario « population basse », le solde naturel du Pays de Brest devient négatif. Il se réduirait de moitié en 2015 (627 personnes), ne serait plus que de 400 habitants par an en 2020, puis de 240 en 2030 et deviendrait négatif en 2040. A cette échéance, le nombre de décès serait supérieur à celui des naissances et générerait un déficit naturel de 400 personnes par an.

A l'inverse, dans le scénario « population haute », l'excédent naturel s'accroît régulièrement de 1 300 personnes par an aujourd'hui à 1 600 en 2020 jusqu'à atteindre un excédent 1 650 habitants par an en 2040.

Quant au solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs de population), actuellement très faible puisqu'il ne représente qu'un excédent de près de 770 personnes entre 1999 et 2008, soit 85 personnes par an en moyenne, il devra s'accroître fortement pour parvenir aux évolutions de population projetées par l'Insee, c'est-à-dire être multiplié par 10 à l'horizon 2040.

Les projections démographiques du Pays de Brest

scénario	situation 2008	2020	2030	2040
Population basse		405 770	415 461	421 671
Central	387 060	412 632	431 698	449 025
Population haute		419 913	448 530	477 385

Source Insee

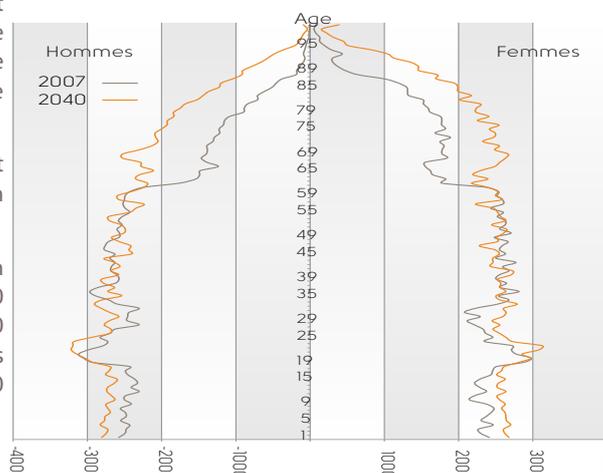
■ Un vieillissement confirmé

Selon les projections de l'Insee, scénario central, le nombre d'habitants de moins de 25 ans, 125 000 personnes aujourd'hui, devrait progresser de 9% entre 2007 et 2040 où il atteindrait le chiffre de 137 700 habitants, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 0,3% par an alors que la population totale du Pays de Brest évoluerait au rythme de 0,5%.

Cette progression modérée se traduira donc par une baisse de la part des moins de 25 ans dans la population de 33% en 2007 à 31% en 2040.

A l'opposé de la pyramide des âges, le vieillissement de la population est très marqué. Le nombre d'habitants de plus de 60 ans, 80 000 personnes actuellement, progresserait de 63% entre 2007 et 2040 où leur nombre serait de 130 000, à raison d'une hausse de 44% des 60-74 ans (+21 500 habitants) et de 93% des 75 ans et plus (+29 400 habitants).

Pyramide des âges de la population du Pays de Brest en 2007 et en 2040



■ Une stagnation de la population dans l'agglomération et une forte progression en périphérie.

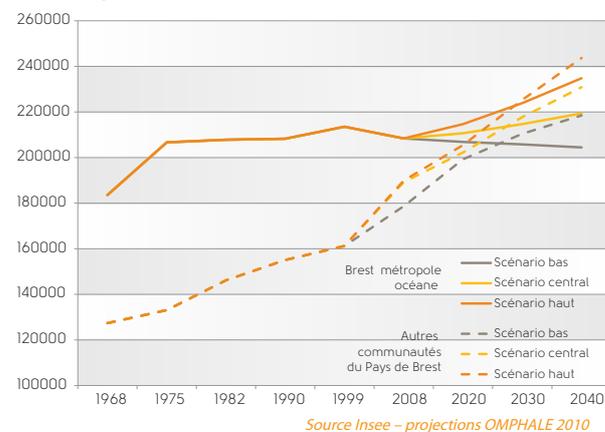
Les évolutions de population projetées varient sensiblement. Ainsi, quel que soit le scénario utilisé, la population de Brest métropole océane augmenterait à un rythme inférieur à celle vivant dans les autres communautés du Pays de Brest et pourrait même se réduire dans l'hypothèse « population basse ».

De ce fait, entre 2025 et 2030, l'équilibre démographique se modifierait et la population de Brest métropole océane serait moins nombreuse que celle des autres communautés du Pays de Brest.

La comparaison des rythmes d'évolution de la population dans l'agglomération brestoise et dans le reste du Pays de Brest montre que depuis 1975, la population de Brest métropole océane n'évolue quasiment plus (+1% entre 1975 et 2008) alors que celle des autres communautés du Pays de Brest a fortement progressé (+34% entre 1975 et 2008).

Le rééquilibrage du territoire entre le pôle urbain et sa périphérie est donc un phénomène engagé de longue date et il apparaît difficile d'envisager un retournement de tendance à court terme.

Evolution comparée de la population du Pays de Brest depuis 1968

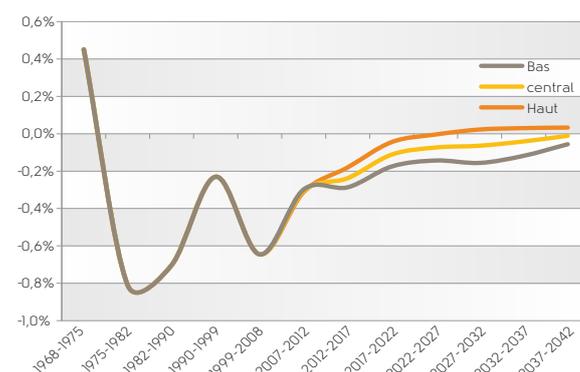


■ Un déficit migratoire de Brest métropole océane qui se poursuit

Le solde migratoire de Brest métropole océane, c'est-à-dire les arrivées moins les départs de population, est négatif depuis 1975, même s'il s'est amélioré au fil des ans. Néanmoins, entre 1999 et 2008, il demeure élevé avec un déficit annuel de -0,6%.

Quelque soit le scénario envisagé, l'Insee projette au mieux un équilibre des mouvements migratoires à partir de 2025 environ.

Taux d'évolution annuel de la population dû au solde migratoire Brest métropole océane

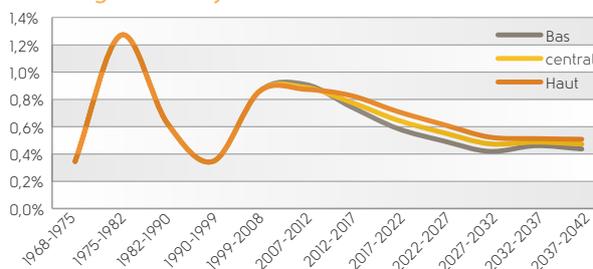


■ L'attractivité du Pays de Brest hors Brest métropole océane tend à se réduire à long terme.

A l'opposé de la situation de Brest métropole océane, les autres communautés du Pays de Brest se révèlent attractives, mais cette attractivité est pour l'essentiel locale. Leur solde migratoire a été positif de près de 1% par an entre 1999 et 2008.

Les projections réalisées par l'Insee montrent cependant une tendance à un ralentissement de cette attractivité sur le long terme : en 2040, le taux annuel moyen d'évolution de la population dû au solde migratoire devrait ainsi retrouver son niveau des années 1970 (+0,4% par an).

Taux d'évolution annuel de la population dû au solde migratoire Pays de Brest hors B.m.o.



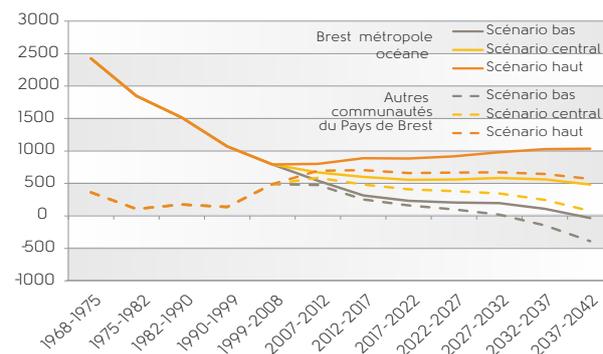
Source Insee – projections OMPHALE 2010

■ Le solde naturel du Pays de Brest se dégrade quel que soit le scénario.

De 1968 à 2040, le solde naturel du Pays de Brest ne cesserait de se dégrader à l'exception du scénario fondé sur l'hypothèse de « population haute » où l'excédent des naissances par rapport aux décès retrouverait son niveau des années 1980. Dans les autres scénarios, le solde naturel ne serait plus que de 500 habitants par an entre 2037 et 2042 et deviendrait même négatif dans l'hypothèse basse (-400 habitants par an). Cette diminution du solde naturel tient au vieillissement de la population et à la réduction du taux de natalité. Le nombre moyen des naissances, 6 200 par an entre 1968 et 1975, s'est réduit pour atteindre 4 800 entre 1999 et 2008. Selon les hypothèses, il se stabiliserait aux environs de 5 000 naissances par an à partir de 2020 dans le scénario central, progresserait jusqu'à 5 800 en 2040 dans l'hypothèse la plus favorable, et poursuivrait sa décroissance jusqu'au nombre de 4 300 en 2040 dans l'hypothèse de population basse.

Du fait notamment des mouvements migratoires entre Brest métropole océane et sa périphérie (départ de couples en accession à la propriété) le solde naturel de l'agglomération brestoise s'est réduit fortement entre 1968 et 2008. A l'inverse, dans les autres communautés du Pays de Brest, le solde naturel s'est amélioré depuis 1990, et selon l'hypothèse « population haute », il pourrait se rapprocher voire dépasser celui de Brest métropole océane.

Evolution du solde naturel moyen annuel du Pays de Brest de 1968 à 2042



Source Insee – projections OMPHALE 2010

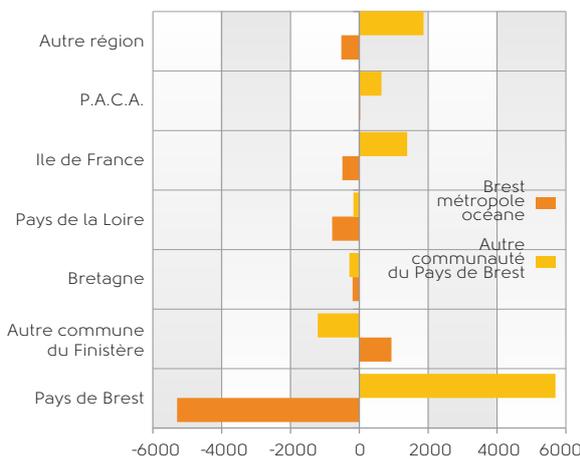
■ Une attractivité du Pays de Brest à améliorer

Les mouvements migratoires dans le Pays de Brest reposent largement sur des échanges locaux puisque 30% des mobilités résidentielles se font entre Brest métropole océane et les autres communautés du Pays de Brest et la moitié est interne au département. Ainsi, l'excédent migratoire du Pays de Brest hors métropole océane est en grande partie dû à l'arrivée de nouveaux résidents originaires de l'agglomération brestoise, 5 700 habitants sur un total de 7 900.

Malgré une attractivité réelle vis-à-vis des autres régions françaises, l'excédent migratoire se révèle très faible : 1 150 habitants de 5 ans ou plus sur un total de près de 356 000.

Etant donné que le solde naturel du Pays de Brest tend à se réduire pour se rapprocher des niveaux régionaux et nationaux, seule une amélioration du quotient migratoire du Pays de Brest et plus particulièrement de Brest métropole océane permettra donc de retrouver un dynamisme démographique à long terme.

La mobilité résidentielle en 2008



Source Insee – Recensement 2008

Méthode :

Les projections à des échelons géographiques infra-départementaux sont calées sur les projections départementales.

Les quotients migratoires entre zones, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Pour chaque zone du zonage, ils reflètent les échanges de population avec les autres zones du zonage d'une part, et avec les départements en dehors du zonage d'autre part. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine élaborée dans le cadre de l'exercice de projections nationales (solde migratoire de +100 000 personnes par an) est ventilée par zone au prorata du nombre de personnes arrivant de l'étranger dans cette zone.

Les résultats sont fondés sur trois scénarios qui reposent sur les éléments ci-après :

■ Le scénario central :

- La fécondité de chaque zone est maintenue à son niveau de 2007.
- La mortalité de chaque zone baisse au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040.
- Les quotients migratoires entre zones, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Pour chaque zone du zonage, ils reflètent les échanges de population avec les autres zones du zonage d'une part, et avec les départements en dehors du zonage d'autre part. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine élaborée dans le cadre de l'exercice de projections nationales (solde migratoire de +100 000 personnes par an) est ventilée par zone au prorata du nombre de personnes arrivant de l'étranger dans cette zone.

■ Les autres scénarios

- Des scénarios alternatifs mesurent l'impact d'évolutions qui différencieraient de celles retenues dans le scénario « central » selon une composante.
- Le scénario « fécondité haute » fait converger la fécondité de chaque zone vers une valeur cible en 2015 qui correspond à l'indicateur conjoncturel de fécondité de la zone en 2007 augmenté de 0,15. Au-delà, la fécondité ainsi atteinte est maintenue. Pour le scénario « fécondité basse », c'est la valeur de l'indicateur conjoncturel de fécondité de la zone diminué de 0,15 qui sert de cible en 2015.
- Le scénario « espérance de vie haute » fait évoluer l'espérance de vie de chaque zone parallèlement à l'évolution métropolitaine du scénario correspondant. Ce dernier est établi selon des gains progressifs d'espérance de vie à la naissance. En 2040, elle atteindrait 90,6 ans pour les femmes et 84,9 ans pour les hommes. Pour le scénario « espérance de vie basse » qui fonctionne selon le même principe, les valeurs métropolitaines s'élèveraient à 87,1 ans pour les femmes et 81,4 ans pour les hommes.
- Les scénarios « migrations hautes » et « migrations basses » ventilent entre zones métropolitaines un solde avec l'étranger de respectivement +150 000 et +50 000 personnes pour chaque année jusqu'à 2040. Ces scénarios n'intègrent pas des hypothèses migratoires spécifiques à une zone : ils mesurent l'impact sur la zone d'hypothèses migratoires définies au niveau métropolitain.
- Enfin, les scénarios « population haute » (respectivement « population basse ») intègrent sur chaque composante (fécondité, espérance de vie et migration) les hypothèses les plus extrêmes décrites ci-dessus. Il s'agit de deux scénarios très accentués.